

Il n'est pas probable que les hostilités soient suspendues durant la froide saison : dans le contraire, elles seraient vraisemblablement reprises au printemps, avec plus de vigueur encore. Et si la diplomatie devait intervenir, ses calculs pourraient aussi bien faire surgir des complications qui finiraient par donner raison à ceux qui croient reconnaître, dans l'homme malade, les signes de la déchéance annoncée par Daniel.

Le Méris.

AVIS AU COMMERCE FRANÇAIS.

Monsieur H. Mahler, 16, Rue de la Grange Batelière, Paris, est notre seul agent pour Paris et la France. Il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et les annonces pour G. L. Barthe, Ed. propriétaire de la Gazette de Sorel.

La Gazette de Sorel,

MARDI, 20 NOVEMBRE 1877

Décision nouvelle et importante.

Durant le terme de la cour à Richelieu, clos vendredi dernier, l'hon. juge Caron qui le présidait, a inauguré une pratique nouvelle à la Cour de Circuit.

Dans une cause peu importante et non appellable entre un demandeur, un défendeur et un opposant, ce dernier, pour une raison ou une autre, ne procéda pas. Le demandeur insiste. L'opposant n'ayant pas de témoin, fait motion pour une commission rogatoire, ses témoins résidant à Montréal. Le juge lui donne le temps de mettre sa motion par écrit.

Puis après discussion, il décide que la motion doit être accordée, et qu'il n'est pas même nécessaire de donner avis d'elle à la partie adverse. Sur l'observation du demandeur que la motion écrite diffère de l'application et demande non une commission rogatoire mais la nomination d'un commissaire-enquêteur, l'hon. juge décide que cela importe peu et l'accorde.

Juste à présent, dans les causes non appellables, la présence des témoins, nécessaires à être requis devant le tribunal, ces causes, de leur nature devant être jugées sommairement, à l'avenir on pourra demander et obtenir soit une commission rogatoire ou "un commissaire-enquêteur" quand les témoins demeurent dans un autre district sans aucun avis préalable à la partie adverse.

Cela enlève en quelque sorte la juridiction du tribunal, et obligera les parties à se transporter d'un district à un autre, devant le commissaire-enquêteur ou la commission rogatoire. L'enquête devra nécessairement se faire par écrit et le juge résidant décidera là-dessus sans avoir vu ni entendu les témoins. Les frais seront en conséquence considérables pour la partie qui succombera.

En tous cas, telle est la décision. Nous la publions pour l'information des justiciables de ce district, car elle constitue un précédent. Nous ne savons pas si, dans les autres districts, ce précédent sera adopté. La question est si nouvelle et si intéressante pour le barreau et surtout pour les districts ruraux, qu'elle mériterait d'être soulevée ailleurs.

Si elle était adoptée, le gouvernement serait obligé de nommer des commissaires-enquêteurs dans les divers districts.

Ça deviendrait une institution presque aussi lucrative que celle des syndics officiels !

Quoiqu'il en soit cette décision constituera un précédent qui devra être suivi ici tant que l'hon. juge Caron présidera la Cour de Circuit à Richelieu.

PAS D'BLAGUEUX !

L'épithète est vulgaire, mais de même que "un chat est un chat et Rollin un fripon" il faut bien appeler les choses par leur nom.

Dernièrement, au sujet de la défaite de M. Laurier, nous disions que les divisions électorales ne devraient pas permettre qu'on les infeste en temps d'élection d'engueleurs venant de près ou de loin, sans intérêt dans la division et qui, leur besogne faite, s'en reviennent chez eux rires avec leurs compères de ces pauvres électeurs qu'ils ont si bien bernés. Nous ajoutions que les deux candidats devraient suffire, qu'il était injuste et contraire au sens commun de croire qu'un candidat ne s'épuise pas à lutter contre une meute d'engueleurs; et que ce qu'on pouvait raisonnablement admettre était la discussion honnête, instructive entre deux ou trois hommes marquants de chaque parti, s'ils voulaient bien s'y prêter.

Nous n'avons pas la prétention de dire que cette suggestion a donné l'idée de ce qui vient de se passer à Québec, car, c'est le bon sens qui l'a dicté et le bon sens est le lot du peuple partout.

C'est ainsi, qu'à une assemblée de 5,000 électeurs à Québec, on a écouté avec respect les deux candidats MM. Laurier et Tourangeau, que l'on a agi de même à l'égard de M. Chapleau d'un côté et de M. Mercier de l'autre, deux orateurs distingués, mais lorsque M. Thibault s'est présenté, le peuple a chanté durant plus d'une heure, avec cet entrain goguenard dont il a le sé-

cret, ce refrain inoffensif mais sa véritable.

La vache est à l'eau
Dondaine!
Thibault va s'noyer
Don dé!

La paix n'a pas été troublée, car le peuple a ri, de ce bon rire gaulois auquel rien ne résiste.

La morale de cela, c'est que le peuple est fatigué du charlatanisme politique et il le prouvera à tous ces débiteurs de drogues impossibles en répétant à l'unisson lorsqu'ils viendront pour le bernier.

La vache est à l'eau
Dondaine!
Le p'tit veau va s'noyer
Don dé!

Voilà comment le peuple s'prend pour désarçonner les blagueux !

Pas d'blagueux
Dondaine!
Pas Thibault
Don dé!

Et, pour parler sérieusement, les électeurs de Québec ont dit pas d'Thibault, et HONORABLE pour Laurier, parce que s'il n'en était pas ainsi, ça serait à désespérer de l'avenir national!

Une dépêche au Star dit que les trois-quarts de ceux qui étaient présents à cette assemblée, et l'on en porte le chiffre à cinq mille personnes, étaient en faveur de l'hon. M. Laurier. Cela, joint à l'impression qui ressort naturellement des divers comptes-rendus qui ont été donnés de l'affaire, corrobore parfaitement l'espérance que nous exprimons samedi.

Québec est bien toujours le vieux Québec, et la vieille cité française ne manque pas une occasion de prouver son bon goût.

Nous nous souvenons maintenant avoir assigné dans nos colonnes l'accueil que les québécois ont fait le printemps dernier à d'honnêtes industriels qui avaient nom: les Kentucky Minstrels. Par tout où ils avaient passé, voire même à Montréal, ils avaient toujours trouvé un auditoire qui fit ses délices de leurs grimaces et contorsions. Mais à Québec, malgré leur réclame à son de trompe, malgré leurs grandes affiches bigarrées, ils furent... sifflés!

M. Thibault, lui aussi, est allé à Québec; mais, malgré la recommandation de ses chefs, malgré les éloges du Nouveau-Monde et de la Minerve, il a été... chansonné!

Coincée... pas trop étonnante pourtant!

En effet, M. Thibault est un husting ce que sont les ménestrels du Kentucky au théâtre. Jeudi, M. Thibault a pu s'assurer que ses grimaces et contorsions ne paient pas mieux que les grimaces et contorsions de ces derniers.....

El, s'il continue, il n'est pas au bout de ses désenchantements: il finira peut-être par s'apercevoir que celui qui se fait hystérie politique pour tromper ses compatriotes est bien plus méprisable que celui qui se barbouille de noir et se fait ménestrel pour gagner sa vie.

C'est pourquoi nous lui conseillons de boucler sa valise et de prendre le premier train venu pour les Etats Unis, où le bonnet pointu, la tambourine et les castagnettes sont en grande demande et où ses talents seront mieux utilisés qu'à Québec-Est!

UNE PACOTILLE D'ADMISSIONS.

Le Nouveau-Monde approuve et publie en entier un de nos derniers articles. Cela ne lui arrive pas souvent. Dans ce cas-ci, il s'agit d'un écrit où nous stigmatisons en quelques mots la corruption électorale. Le Nouveau-Monde approuve tout ce que nous avons dit, et admet que nous avons bien parlé avec une indépendance qui nous fait honneur, et qu'il semble presque nous envier.

Or, il se trouve, par hasard, que nos paroles "si indépendantes" se rapportent précisément à un état de choses créé par les mêmes hommes que le Nouveau-Monde adopte aujourd'hui pour chefs. De fait, nous aurions voulu écrire l'histoire de la corruption électorale, telle que pratiquée par Sir John McDonald et par l'hon. Hector Langevin, que nous n'aurions pas mieux réussi. En effet, nous blâmons avant tout, avant même le pauvre peuple simplement coupable de n'avoir pas résisté à la tentation, les hommes publics qui font de l'argent leur agent électoral. Nous les rendions ainsi responsables, pour la plus grande part, de l'avilissement du sens moral chez le peuple. Il se trouve même, dans l'écrit en question, une bonne petite phrase où il est dit "qu'il y a du machiavélisme tout pur, bien plus dangereux que le libéralisme reproché à l'un des partis existant," à soutenir que les exigences de parti justifient le recours à la corruption électorale.

Le Nouveau-Monde endorse tout cela. Il admet donc, ipso facto, que quelques-uns de ses chefs, qui, pendant des années, se sont tenus au pouvoir par des moyens empreints de la plus grande vénalité, sont responsables, pour la plus grande part, de la démoralisation publique ainsi produite!

Il reconnaît donc tout ce que contiennent de cynique les réponses de son fétiche Sir John aux accusations relatives au marché du Pacifique, quand il avoue avoir reçu sa part des célèbres \$365,000 pour faire les élections, et qu'il dit: "Mais qu'est-ce que c'était que cette somme de \$365,050, distribuée entre 88 comtés?"

Il admet donc encore que sir John et ses imitateurs affichaient "un machiav-

élisme plus dangereux que le libéralisme reproché à l'un des partis existants," puisqu'ils soutenaient en actes, peut-être aussi en paroles, que "les exigences de la cause conservatrice justifiaient de tels excès!"

Naturellement, puisque le Nouveau-Monde pense si bien comme nous, il ne doit pas nous plus approuver Sir John d'avoir emporté dans son tombeau politique le fameux projet de loi électorale qui n'a jamais vu le jour, pour la bonne raison qu'il aurait fait disparaître en partie les chances de succès du parti conservateur.

De même, nous aimons croire que notre confrère ne se refusera pas à stigmatiser comme ils le méritent les cabaleurs éhoulés qui, le gousset bien rempli par les souscriptions du "parti à Montréal," sont récemment allés à Drummond et Arthabaska pour empêcher les électeurs de voter, ainsi que la contestation en marche ne peut manquer de le divulguer bientôt.

Merci, Nouveau-Monde, mille fois merci de ces aveux... qui font honneur à votre "indépendance!"

Car, vous aurez beau nier dans vos colonnes, vous savez bien, là, entre nous, que tout ce qui précède est malheureusement trop vrai!

Politique, affaires etc.,

—Un certain nombre de voiliers et de bateaux à vapeur ont déjà pris leurs quartiers d'hiver dans le St. Maurice près Trois-Rivières.

—Avis est donné qu'une compagnie demandera au Parlement un acte d'incorporation pour construire une ligne de chemin de fer entre le lac St. Jean, comté de Riv. Contentin, et un point quelconque de la rive du St. Laurent entre Québec et Trois-Rivières.

—L'enquête préliminaire dans l'affaire des médecins accusés d'avoir conspiré pour donner des diplômes faux à des praticiens, a été commencée à Montréal jeudi après-midi devant le magistrat de police. Un grand nombre de docteurs étaient présents, et il s'échangea des paroles acerbes entre deux ou trois des disciples d'Hippocrate.

—L'enquête du Coroner de Montréal sur la mort de Brisebois s'est terminée jeudi matin par un verdict de meurtre volontaire contre François Xavier Quintal et Narcisse Lépine. Les jurés ont déclaré que le nommé Coriveau était présent lors de la perpétration du crime. Coriveau a été écarté avec l'autre prévenu. Lépine manque.

—Un nouvel arrangement a été fait le 22 octobre entre le département des postes du Canada et celui des Etats-Unis, portant que, pour faciliter l'échange des mandats d'argent entre les Etats-Unis et la Puissance du Canada, il est décrété que tous les mandats expédiés par la maille aux bureaux d'échange aux Etats-Unis, et adressés aux payeurs dans la Puissance du Canada seront transmissibles francs de port entre les deux pays.

—M. Dana, qui est le principal conseil des Etats-Unis devant la commission des Pêcheries, à Halifax, a prétendu, dans son plaidoyer, que le Canada n'avait droit à aucune indemnité, parce que les avantages conférés par les clauses du traité de Washington sont mutuels. Les avocats de la République voisine ont appuyé fortement sur le fait qu'en vertu du traité notre poisson est admis en franchise sur les marchés des Etats-Unis. On connaissait d'avance ces arguments, qui seront une réfutation facile pour ceux chargés de la défense de la cause canadienne.

—Le Free Press dément la nouvelle publiée jeudi par le Citizen, nouvelle annonçant qu'on appréhendait des troubles à Winnipeg à l'arrivée de l'hon. M. Cauchon.

—Une petite secousse de tremblement de terre a été ressentie à Cornwall (Ontario), à 9 heures 40 minutes vendredi matin.

NOTES COMMERCIALES.

—Voici le texte de l'avis de la future fabrique de sucre de betteraves de St Hyacinthe dont nous parlions dans notre dernier numéro, tel que la Gazette Officielle le publie:

Demande sera faite au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, par le révérend Pierre Edmond Gendreau, procureur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, l'honorable William Henry Chaffors, sénateur, de Saint-Césaire, l'hon. Pierre Eugène Roy, M. C. L., St Pie, l'hon. Boucher de LaBruère, M. O. L., Pierre Bachand, président de la Banque de St Hyacinthe, Ernest Th. Gennert, de Warrented, en Allemagne, Henry Barbeau, caissier de la Banque Consolidée à Saint-Hyacinthe, Lambert Sarrazin, commerçant, Romuald St Jacques, caissier de Banque, Louis Taché, shérif, Louis Côté, manufacturier, François A. Girouard, cultivateur, Misaël Archambault, cultivateur, Louis Tolleir, avocat, Jules Vannieuwenhuyse, gentilhomme, Willy Lamothe, cultivateur, tous ces derniers de Saint-Hyacinthe, le révérend Christophe Poulin, prêtre, curé, Antoine Casavant, cultivateur, de Saint-Dominique; Rosaire Thibodeau, marchand, Joseph Barsalou, manufacturier, de Montréal; Guillaume Cheval, M. P. marchand, de Saint-Hilaire; Emery Lafontaine, notaire, de Saint-Hugues; Jean-Baptiste Beaudry, cultivateur, de Saint-Marc, pour obtenir des lettres patentes les incorporant, et telles autres personnes qui deviendront actionnaires dans la dite compagnie comme corps politique et incorporé sous le nom de "La compagnie de sucre de betteraves du Canada," pour fabriquer le sucre de betteraves en cette province.

La place d'affaires de la dite compagnie sera dans la cité ou les environs de la cité de Saint-Hyacinthe.

Le capital sera de deux cent mille piastres, divisées en deux mille actions, de cent piastres chacune.

Les dits Révérend Pierre Edmond Gendreau, Boucher de la Bruère, Pierre Ba-

chand, Lambert Sarrazin, Henry Barbeau, Antoine Casavant, qui sont tous sujets de Sa Majesté de naissance, et Ernest Th. Gennert, seront les premiers directeurs de la dite compagnie.

LA GUERRE D'ORIENT.

(Jeudi.)

UNE AUTRE VICTOIRE TURQUE.

Une dépêche d'Erzeroum dit que les russes ont fort souffert à l'assaut du fort Azizie. Ce fut un combat corps-à-corps en avant de la redoute. Puis le fort fut emporté à la baïonnette, mais Mehmet Pacha rallia les turcs, qui reprirent le fort et repoussèrent l'ennemi en lui infligeant de grandes pertes.

LA PAIX.

Il paraît que les puissances neutres sont en négociations pour intervenir entre le Czar et la Porte à la première occasion, par exemple, la prise de Plevna. Voici les points de cette intervention:

1o. La cession au Montenegro du territoire occupé actuellement par ses troupes;

2o. L'autonomie et un gouvernement chrétien pour la Bosnie, l'Herzégovine et la Bulgarie;

3o. La rétrocession à la Russie de cette portion de la Dobroudcha sur les confins du Danube, les bouches duquel fleuve seraient placés sous le contrôle conjoint de tous les grands pouvoirs;

4o. L'indépendance absolue de la Roumanie et de la Serbie;

5o. La cession à la Roumanie de cette partie de la Dobroudcha comprise entre le Danube, la Mer-Noire et le Mur de Trajan;

6o. Une indemnité de guerre à être déterminée plus tard.

Non-seulement l'Angleterre accèderait à ce projet, mais elle promettrait même de passer sur la Turquie pour obtenir son acquiescement. L'Allemagne compterait sur l'adhésion de la Russie. Pour l'Autriche, on ne désespérerait pas d'obtenir son consentement.

DOU'LE-MER.

(Jeudi.)

Angleterre.—M. Gladstone l'a emporté sur Sir Stafford Northcote et a été élu Recteur en chef de l'Université de Glasgow.

On croit que le steamer anglais Mexican, qui a fait voile de Port Royal le 15 septembre en destination de Liverpool, a sombré en mer, parce qu'on n'en a pas eu de nouvelles depuis son départ. L'équipage de ce steamer se composait de trente hommes, et il n'y avait pas de passagers à bord.

(Vendredi.)

LE PAPE.

GUERRE CIVILE PROBABLE EN FRANCE.

Rome.—La longue et brillante carrière de Sa Sainteté tire à sa fin. Depuis plusieurs semaines, son état a donné lieu à beaucoup d'anxiété. Ce qui étonne le plus ceux qui l'entourent, c'est que Sa Sainteté veut s'acquitter à la lettre des devoirs de sa charge. On fait des efforts pour l'empêcher de travailler. Il n'y a eu d'hommes d'état ou de premiers ministres qui pourraient faire autant de besogne en quelques heures que le Pape. Pie IX semble faire un suprême effort pour compléter sa mission sur la terre. C'est d'autant plus étonnant, quand l'on considère que c'est un *vegliando* (veillard) de 85 ans. Depuis 5 heures jusqu'à 7 heures du matin, il vaque à ses devoirs religieux, et comme prêtre récite son bréviaire. A 7 heures, Sa Sainteté dit sa messe dans sa chapelle privée et assiste à une autre messe dite par son chapelain. Les Chambellans, les membres de sa maison et les étrangers de distinction sont invariablement admis à ces offices dont il a augmenté la solennité depuis quelques temps. Dernièrement il a donné la communion à ses prélats domestiques, ses chambellans et aux autres officiers de sa cour. Son médecin lui a rendu visite tous les dimanches et les jeudis, ainsi que son chirurgien Signor Sartori et l'assistant-chirurgien Signor Carracelli. Le Professeur Vanzetti a examiné l'état de son auguste patient et a dit qu'il ne voit pas de chance de le rattrapper. Il pense que Sa Sainteté rendra le dernier soupir sans effort, au moment où l'on s'y attendra le moins.

France.—Voici un extrait d'une lettre privée reçue d'une personne qui habite Paris et a des moyens particuliers de se renseigner: "Dans mon opinion, dit cette personne, la guerre civile n'est qu'une question de semaines, peut-être de jours. McMahon est entièrement dans les mains des bonapartistes et des cléricaux; ceux-ci savent bien que la retraite du maréchal serait un coup mortel porté à leur dernier espoir d'arriver au pouvoir. Si ce n'était crainte de l'Allemagne et de l'Italie, il y a longtemps que le gouvernement aurait eu recours à la force."

Le *Moniteur*, organe semi-officiel, annonce que McMahon, ce matin, a accepté la démission du Duc de Broglie et de M. Fourtou, mais a prié ces ministres de garder leurs portefeuilles jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Depuis, McMahon est entré en consultation avec plusieurs hommes politiques éminents de ses amis.

Notes Locales.

SOMMAIRE de la 1ère page: Les Etats Unis contemporains (par Claudio Jannel); A Gaspé; Paroles d'un Prophète.

LA froidure est revenue depuis dimanche; hier, il est même tombé un peu de neige.

Dimanche, au prône, il n'y a pas eu moins de cinq ou six recommandations aux prières.

PERSONNEL.—M. E. Bouthillier, dont la librairie a été récemment détruite par le feu, est parti pour St. Hyacinthe, où il doit s'établir définitivement.

La navigation est des plus irrégulières. Dimanche, le Québec, montant, n'est passé ici qu'à 8.30 a. m. Le Trois-Rivières, dit ici à 7 h. dimanche soir, n'est passé qu'à 1.30 lundi matin.

LE "PASSUMPSIC" ou LE "SUD-EST." —Une dépêche de Newport, Vt, monde que la cour a accordé une injonction empêchant la compagnie du chemin de fer Passumpsic d'intervenir en aucune manière dans les affaires du chemin de fer South-Eastern. Le Passumpsic reste ainsi cloqué.

LA CATHÉDRALE DIOCÉSAIN.—La presse de St Hyacinthe nous apprend que les travaux du pilôis pour asséoir les fondations de la cathédrale nouvelle avancent. Au moyen d'un engin à vapeur, on enfonça des pôteaux en terre jusqu'à une profondeur de vingt pieds où on atteint le roc. On ne fora du pilôis debout que pour la façade et le derrière de l'église. Dans les côtés, le pilôis sera couché.

La communication de notre ami "Un ancien élève" relativement au Collège de St. Hyacinthe nous semble avoir été fort estimée. Peut-être même nous sera-t-il permis d'en trouver un écho dans l'entrefilet suivant du *Courrier de St. Hyacinthe*:

"On s'occupe à organiser une réunion, pour l'été prochain, de tous les élèves qui ont étudié au Séminaire de St. Hyacinthe. Déjà un comité a été nommé et les détails seront connus dans quelques jours."

"LA STE. CÉCILE."—Enfin, Sorel va donc être capable de faire quelque chose pour la patronne des musiciens; mais si modeste que soit son offrande, ce sera la première, et, comme telle, elle sera agréée. Une grand'messe a été annoncée au prône dimanche pour jeudi à 9 h. Ce jour est, comme on le sait, un jour d'actions de grâces par toute la Puissance. Le Cercle Ste. Cécile a choisi pour l'occasion les plus belles fleurs de son panier; il y aura aussi fanfare; de sorte que, comme fête musicale, "la Ste. Cécile" cette année n'aura jamais été égalée à Sorel.

LE "SUD-EST ET SES ENGAGEMENTS."—A une assemblée publique des contribuables des municipalités traversées par la voie ferrée des compagnies amalgamées des comtés de Richelieu, Drummond et Arthabaska et les comtés du Sud-Est s'est tenue le 12 novembre 1877, à Acton-Vale, sous la présidence de John Wood, Esq., maire du village de Roxton Falls. A. O. T. Beaulieu, Esq., agissait comme secrétaire.

Après explications, données par J. L. Lafontaine, Esq., notaire; F. Dupont, Esq., M. P., et J. A. Mousseau, Esq., M. P., il est proposé par Charles Rasconi; Esq., maire du village de Acton Vale, et par J. Bte. Codère, Esq., maire du township de Roxton, et unanimement résolu:

Qu'attendu que par un acte du Parlement Provincial passé durant la session de 1872, la compagnie du chemin de fer du Sud-Est, pour compléter son amalgame avec la compagnie des comtés de Richelieu, Drummond et Arthabaska, s'est obligée de continuer la ligne du chemin de fer depuis Upton jusqu'à Sutton:

Qu'attendu que cette compagnie n'a pas rempli ses obligations dans les délais fixés dans l'acte précité, et que ces délais sont expirés depuis longtemps;

Qu'une humble adresse soit présentée aux trois branches de la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour que justice soit rendue aux intéressés, et que le chemin soit continué et complété depuis Acton à Waterloo, sans délai, soit par la compagnie ou à son défaut par le gouvernement.

NOUVELLES DIVERSES.

LES Puits de gaz.—Le Révd. M. Lesage, curé de St. Valentin, communique à la presse à propos de la dernière lettre de M. Piret sur les puits de gaz qu'il a découverts, d'intéressants détails, confirmant en tous points la théorie de M. Piret:

"Un puits semblable a été découvert à St. Valentin, à 1/2 de mille de l'église. Il sera, nous dit-on, utilisé avant longtemps."

"M. Etienne Gagnon creusa un puits à une profondeur de 50 piéds. Vers le soir, les travailleurs, qui s'étaient retirés, entendirent un bruit qu'ils prirent pour un long convoi de chars sur le chemin de fer. Ils s'approchèrent du puits pour voir si l'eau y venait; alors la lumière de leur lampe produisit une forte explosion, et on peut juger de leur surprise quand au lieu d'eau, ils virent une grosse colonne de gaz jaillir du puits, qui atteignit quelques uns des travailleurs et les brûla fortement."

La Gazette de Titusville, Pensylvanie, contient le récit suivant qui n'est pas sans intérêt:

"Les j-ruidus du sénateur Anderson offrent chaque soir un spectacle magnifique. La foule s'y rend pour contempler l'illumination produite par le gaz naturel du Puits de Newton, à 4 milles de distance. Ce puits ne laisse échapper que du gaz, et quand on l'ouvre, le rugissement du gaz qui en sort se fait entendre à une distance de 7 milles; le gaz a été amené à la ville, et on s'en sert pour le chauffage et l'éclairage. Dans la maison du sénateur Anderson, pas un morceau de bois ou de charbon n'a été brûlé l'année dernière. Ce gaz jette trop de fumée pour l'éclairage à l'intérieur. M. Anderson dans les jardins, il y a vingt luminaires avec grand nombre de jets de lumière hauts de 12 piéds. Nous sommes informés que le coût total de ce gaz pour les usages de la maison et l'illumination des jardins, n'est que \$100 par année. Le gaz du Puits de Newton est très en usage à Titusville. Déjà une compagnie est formée pour l'éclairage général de la cité."

UNE EXPERIENCE DE vingt années dans l'usage des *Patilles de Bryan pour les toux*, a démontré qu'elles sont le remède le plus efficace pour le froid ou l'abus des organes de la voix. Les orateurs et les chanteurs les trouveront l'un puits-ant-seours. Lente entière exemption de tout ingrédient délétère en fut un remède sûr pour la personne la plus délicate et leur a acquis une haute estime de la part de tout ceux qui s'en sont servis. A vendre chez tous les pharmaciens au prix de 25 cts. par boîte.

GUERLAIN, PARFUMER, 15 rue de la Paix, Paris.—Fabrication spéciale, pour chaque climat.

Mars 1867.—ua.

Un article indispensable sur votre table de toilette, c'est le "Régulateur Parisien des Cheveux de Luby," qui rend aux cheveux leur couleur naturelle et leur lustre. En outre son parfum est agréable, il nettoie bien la tête et ne contient aucune substance délétère. On peut s'en procurer chez nos pharmaciens en grandes boîtes de cinquante cents chaque. Cette excellente préparation est spécialement adoptée aux dames. A vendre chez Brunau & Sylvestro Sorel.

A VENDRE

Un bon cheval de travail, âgé de 10 ans, sous poil noir, pesant à peu près 1300 livres. Aussi une coriole convertie 3 bonnes robes et 1 atelage.

S'adresser à ce BUREAU. Sorel, 19 Nov. 1877.

Cartes de visite.

Le sousigné se charge d'écrire les cartes de visite, dans tous les goûts, à l'encre ou au crayon d'argent. Il écrira aussi sur demande toute adresse, motto, etc., sur albums ou livres destinés à être donnés en cadeau, ou autrement.

PIERRE CARTIER, No. 176, RUE SORREL, SOREL.

12 Novembre 1877.

ques jours auparavant, paraissait encore jouir d'une santé parfaite. Deux jours seulement ont suffi pour briser les liens d'une existence qui faisait les plus chères délices de sa famille. Madame Fautaux rendit sa belle âme à Dieu dimanche, à deux heures du matin, à l'âge de 58 ans. Epouse modèle, mère parfaite, ornée des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, femme généralement dans la force du mot, elle était vraiment la femme forte dont parle l'Evangile. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre un grand nombre de parents et d'amis, un veuf époux inconsolable, neuf enfants, dix petits-enfants, tous plongés dans une mer de douleur.

Les plus vieux d'entre ces derniers se rappelleront toujours la bonté et la tendresse que son cœur d'or leur a témoignées durant les trop courtes années qu'ils ont passées près d'elle. Douce d'une foi vive et guidée par des principes religieux solides, elle savait se résigner à tout et mettre au pied de la croix toutes les peines et les misères dont le chemin de la vie est parfois si largement parsemé, surtout pour une mère d'une nombreuse famille. Sa main était toujours prête à s'ouvrir pour verser l'aumône bienfaisante dans celle de l'indigent. Aussi voyait-on sans étouffement de pauvres femmes venir verser des pleurs de regret auprès du corps de celle dont la charité intarissable avait plus d'une fois soulagé leur infortune. Oh! que ces larmes sont éloquentes! Elles disent plus que le plus long des pangyriques. Sa vie, en un mot, peut se résumer par ces belles paroles de l'Ecriture: "Transit beneficentia"; elle passa en faisant le bien.

O vous, maintenant, qui pendant 40 ans, avez été son fidèle compagnon; ô vous tous, ses enfants chéris, et vous aussi qui avez été ses amis, souvenez-vous d'elle devant le Seigneur. Adoucez par vos prières les rigueurs de la justice divine qui châtie si sévèrement même les fautes les plus légères. "Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos, amici mei, quia manus Domini tetigit me."

Le *Courrier du Canada*, la *Gazette de Joliette* et le *Travalleur de Worcester, Mass.*, sont priés de reproduire.

DE PAS EN PAS.—Il arrive souvent lorsqu'une personne prend des pilules pour réguler ses intestins, que, bien qu'elle paraisse faire leur devoir, l'effet de ces pilules, après avoir agi, cause une réaction qui laisse les intestins dans un pire état qu'avant. Mais tel n'est pas le cas avec les *Pilules Cathartiques de Wingate*, qui sont douces, efficaces et ne rendent pas malade si on ne faut souffrir.

Une jeune dame dont les chagrins précoces avaient argués les cheveux, se plaignait amèrement à la fois de ses années de ce contretemps qui lui donna dix ans de plus que son âge. "Mais, ma chère, lui répondit son amie, employez donc le "Régulateur Parisien des Cheveux de Luby," c'est un remède sûr, qu'il rendra bien vite à vos cheveux leur couleur naturelle, et en même temps, un délicieux a-ticle "de toilette." A vendre chez tous les pharmaciens.

AUX PROPRIETAIRES DES CHEVAUX.—C'est un fait bien attesté, confirmé par l'expérience de milliers de personnes, que les *Peutres de Condition et le Remède Arabe* de Daxley sont supérieurs à tout autre remède du même genre qui a été introduit jusqu'ici. Nous savons qu'on les a employés

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ET SES AMENDEMENTS

Dans l'affaire de M. C. KELLY, de Sorel, Failli.

Le syndic soussigné recevra des soumissions à son bureau 60, rue St. Jacques, Montréal, jusqu'à

JEUDI le 22ème jour de NOVEMBRE, A. D. 1877 à TROIS heures P. M.

Pour l'achat de cette partie des biens du failli et après décrire, savoir :

Table listing various goods and their prices, including Stock of clothes, Flour, and other commodities.

Les soumissions à très peu pour argent comptant devront mentionner le détail de ce qui est en vente et les noms des endosseurs et le syndic n'est engagé à accepter qu'à la plus haute ni aucune soumission.

Toute autre information obtenue sur demande au bureau de Perkins, Beausoleil & Perkins, 60, rue St. Jacques, Montréal, le 13 Nov. 1877

Bureau de Perkins, Beausoleil & Perkins, 60, rue St. Jacques, MONTREAL, le 13 Nov. 1877

C. BEAUSOLEIL, Syndic.

Magasin à Louer.

Le superbe magasin ci-devant occupé par M. Duckett, dans le bloc neuf de M. R. H. Kittson, en face du magasin de M. Cy. Labelle. Ce magasin est un des plus beaux et des mieux proportionnés pour le commerce de Marchandises sèches.

S'adresser à R. H. KITTSON, Sorel 8 Mai, 1877.—jno

A vendre

Partis dans la Cie. de Ouate de Sorel; S'adresser à ce bureau, Sorel, 24 mai 1877.

Advertisement for 'WORM PASTILLES' with a logo and text describing the medicine's benefits for children and adults.

A vendre chez les Pharmaciens et Epiciers ET CHEZ DEVINS & BOLTON, rue Notre-Dame, Montréal.

Où n'aura plus de Cheveux Gris.

Renovateur Parisien

DE LUBY, Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

CETTE EXCELLENTE PREPARATION ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très-agréable; empêche de détruire les pellicules; ne se te pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jour, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent.

C'est moins cher que toute autre Préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pomnade.

Prix, 50 cts. le bouteille. En vente chez les Pharmaciens et Parfumeurs.

DEVINS & BOLTON, Agents, MONTREAL, 4 juillet 1877.—

Les nevroulloises sont guéries d'une manière définitive par l'Onguent de Mathieu; sinon, l'argent est remboursé. Pr. x: \$1 par pot, ou 4 pots pour \$5. A vendre en gros et en détail par la Compagnie Chimique de Wingate, à Montréal, et en détail par tous les Droguistes. Il sera expédié à n'importe quelle adresse sur réception du prix par le Dr. E. Mathieu, 198, rue Notre-Dame, Montréal.

Sorel, 11 février 1875.—lan.

A LOUER.

Le Magasin ci-devant occupé par Norman Paillet, pour le commerce de groceries, Epicerie, Porcelaines, etc., avec hangar et autres dépendances. Une des meilleures places de la ville. Possession immédiate.

S'adresser à R. H. KITTSON, Sorel, 10 Juin 1877.—jno.

LA MEILLEURE.

La Poudre à Pâte



"ORIGINAL" DE LUNAN.

EMPLOYEZ-LA, ESSAYEZ-LA, DEMANDEZ-LA À VOTRE ÉPICIER.

Aussi : La fleur préparée de Lunan est sans égale pour la qualité.

Ces articles se vendent ordinairement dans les épiceries de première classe de Sorel, comme suit, chez :

- List of agents and their locations: Lact. Sénécal, Cyrille Lab Ille, St. Germain, John Mullen, Paradis & Frère, George Grenier, Alfred Francaeur, Wm. Lambère, David Grenier, Jos. Morency, Ed. Trempe, Louis Tellier.

AGENTS GENERAUX : M. Jas. Jack & Cie. 100, Rue St. Pierre, MONTREAL.

Wm. Lunan & Fils, Propriétaires, FABRIQUE, 27 & 29, RUE DU ROI, SOREL.

7 Nov. 1877.—0m.

Les marchands de la campagne et le commerce en général peuvent se fournir à notre fabrique aux taux les plus bas.

A Grande Réduction de Prix, et tous nos articles sont frais et de la meilleure qualité.

Bon assortiment de crackers. Grande variété de bonbons. Fleur préparée en paquets de 3 et 6 lbs. Poudre à pâte "Original" de Lunan.

DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX.

Livraison faite au débarcadère des bateaux-à-vapeur, ou à la station du chemin de fer où a domicile en ville, sans charge extra.

Wm. LUNAN & FILS, 27 & 29, Rue du Roi, SOREL, 7 Nov. 1877.—6m.

LA Compagnie d'Assurance du Canada

CONTRE LES ACCIDENTS. Bureau principal: 103, RUE ST. FRS. XAVIER, MONTREAL.

Président, Sir A. T. GALT, K. C. M. G. Vice-Président, JOHN RANKIN, Esq. Secrétaire, EDWARD RAWLINGS, Esq.

Les transactions de cette compagnie pour l'année 1876 ont été triple de celles des autres compagnies d'assurance contre les accidents ensemble.

Cette compagnie ne fait pas d'autres affaires que contre les accidents et ses polices sont de la nature la plus libérale et la moins restrictive possible, grâce aux acquisitions faites par la Cie et à son personnel primitif.

On fait remarquer quelques-unes des centaines de personnes qui ont reçu indemnités pour accidents, et au traitement servie aux réclamants par les directeurs :

Table listing names and amounts of claims paid, such as W. S. Henderson, Toronto, \$588.57; D. McFarlane, Witzroy, 487.50; Alex W. Achison, Montréal, 70.00; J. S. Diamond, M. D. Toronto, 125.00; John Adams, St. Thomas, 1,000.00; E. B. Eddy, Hull accident au feu, 200.00.

C'est la seule compagnie d'assurance purement contre les accidents en Canada et la seule qui ait effectué le dépôt spécial au gouvernement pour la sûreté des porteurs de polices. On peut obtenir tous renseignements et s'assurer par l'entremise de

M. C. BLAIS, ALFRED COUTU, Agent Sorel, Agent Berthier, BEN MACDONALD, Inspecteur des agences. Sorel, 11 octobre 1877.

EN VENTE

Bureau de la Gazette.

LES EVENEMENTS DE 1837-38. Esquisse historique de l'Insurrection du Bas-Canada.

PAR L. N. CARRIER. PRI. DU VOL ----- \$1.00 Sorel, 8 Août 1878.—2s.

Agence General d'Assurance.

Polices d'assurance sur la vie, contre le feu et contre les accidents, émancipées aux taux les plus accommodants.

Toute espèce de biens est assurée contre les dommages ou pertes causés par le feu.

L'ASSURANCE "IMPERIAL" contre le feu, Londres, Ang.

L'ASSURANCE "MUTUELLE" d'Hochelega contre le feu, Montréal, P. Q.

L'ASSURANCE "MUTUELLE "SUN" sur la vie et contre les accidents, Montréal, P. Q.

L'ASSURANCE "TRAVELERS" sur la vie et contre les accidents, Hartford, Conn.

Ces compagnies de premier ordre représentent \$15,105,951.02

Toute perte est promptement réglée.

G. PELTIER, AGENT GÉNÉRAL, 43, rue Reine.

R. WILSON BOYD, AGENT SPÉCIAL de la Mutuelle "Sun", 20 août 1877.

Sorel, 6 Novembre 1877.

A BON MARCHÉ !!

AU MAGASIN DE C. MONGEON, A SOREL, EN FACE DU MARCHÉ.

MARCHANDISES SECHES, HARDES FAITES, Pelleteries, Robes de Cariole, etc.,

Je donne avis à tous ceux qui veulent ménager leur argent, que j'ai résolu de fondre mon stock qui est considérable, consistant en

Que je vendrai à des prix excessivement bas.

PROFITEZ DU GRAND AVANTAGE CAR L'ARGENT EST RARE!!

Venez en masse et vous serez satisfaits de vos achats.

PASSEZ CET AVIS A VOTRE VOISIN AFIN QUE TOUT LE MONDE EN PROFITE!!!

Voici le prix de quelques articles :

COTON JAUNE, depuis 5 cts. en montant. INDIENNE, de 6, 7, 8, 9 et 10 cts. Etouffe à Robe 8, 10, 12 et 15 cts. TWEEDS pour habillements, 40, 45, 50, 55 et 60 cts. Etouffe à Manteaux, double, 75, 80, 90 cts. et \$1.00. BEAVER, depuis 80 cts, \$5.00. Habillements pour hommes, depuis \$3.00 jusqu'à \$20.00. FLANELLES, depuis 20 à 40 cts. Do à Chemises, fancy, de 25 à 50 cts. ALPACA noir, de 10 à 25 cts. Winey, de 5 à 10 cts. Un lot considérable de COUVERTES de laine, depuis \$1 à \$5.50. Un lot Magnifique de CASQUES en Mouton de Perse, Sualskin, depuis \$4 à \$1.0. Aussi : CASQUES en Imitation de Mouton, Gants et Mitaines de toutes sortes. ROBES DE CARIOLE, \$3.00 \$4.00 \$4.50 et \$5.00.

ENFIN, TOUT EST A BON MARCHÉ.

Un Tailleur est attaché à cet établissement pour les personnes qui voudront avoir des habillements à ordre.

10 Novembre 1877.—2m.

Advertisement for 'VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE' with a bottle illustration and text describing its medicinal and digestive properties.

MÉDAILLE D'HONNEUR. ASTHME NEURALGIES CATARRHE, OPPRESSION, TOUX, PALPITATIONS et toutes les affections des voies respiratoires sont calmés à l'instant même et guéris par les PILULES ANTI-NEURALGIQUES du Docteur CRONIER.

Dépot central : L. LEVASSEUR, pharmacien-chimiste de 1ère classe, 23, rue de la Monnaie, PARIS.

Advertisement for 'GRAINS DE SANTÉ DU DR. FRANK' with a bottle illustration and text describing its benefits for various ailments.

Depositaire à Montréal: Messieurs MORICE, VANDEN et C^{ie}, 342 et 344, rue Saint-Paul.

1er Juin 1877.—ua.

Propriété à Vendre.

Cette magnifique propriété au village de St. Sulpice, appartenant à M. Chs. Morin, et si avantageusement située pour un hôtel de 1ère classe.

La maison, qui est en pierre, a 52 sur 44 pieds. L'intérieur est bien fini. Il y a une bonne cuisine, salle à dîner, salon et plusieurs chambres à coucher. Aussi : Une cour de 45 places, deux remises, garage, glacière, etc.

Tout sur une belle terre de un arpent et demi sur cinquante, et située en face du fleuve, une très belle place.

En hiver, cette maison a toujours servi pour un hôtel, et c'est une très-bonne place pour cela, vu qu'elle se trouve sur la grande route qui conduit à Montréal. La propriété sera louée pour cinq ans.

Pour les conditions, s'adresser à G. I. BARTHE, AVOCAT.—SOREL.

Sorel, 14 Sept. 1877.—jno.

Barthe & Wurtele. AVOCATS SOREL P. Q.

Les soussignés ont ce jour formé une société comme avocats. Ils tiennent leur bureau au No. 17, RUE GEORGES.

ancien bureau de Barthe & Brassard au dessus des bureaux de La Gazette de Sorel.

M. M. BARTHE & WURTELE s'occuperont attentivement des affaires en général que leurs amis et le public voudront bien leur confier. Une prompt attention sera surtout donnée aux affaires commerciales que MM. les marchands voudront bien leur confier.

Un complet rendu immédiat sera fait aux clients.

M. Wurtele suivra régulièrement le circuit d'Yamaska.

G. I. BARTHE, G. J. C. WURTELE. Sorel, 16 août 1877.—ua.

Moulins àoudre réparés.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel qu'il se charge de repasser les moulins àoudre à des prix réduits.

S'adresser à Em. BEAUCHEMIN, à l'Énseigne du Moulin à Coudre, No 24, place du marché ou au No 38, rue Providential, SOREL. Sorel, 12 Sept. 1877.—3m.

A VENDRE.

Un bel emplacement situé dans le village de St. David, à un arpent de la Station du chemin de fer de St. E. avec maison, magasin, boulangerie, hangar et écurie. Cette place est une des plus avantageuses pour le commerce, et il n'y a pas de boulanger résidant en la paroisse.

Pour les conditions qui seront très faciles s'adresser à J. D. PEPIN, N. P. St. David, 30 Août 1877.—jno.

HOTEL DU CANADA MONTREAL, P. Q.

Le Propriétaire a le plaisir d'informer le public et la nombreuse clientèle qui l'honneur de son patronage, que l'Hôtel du Canada vient d'être entièrement remis à neuf, l'améliorant, Police agrandi, et que rien, dans les améliorations qui ont été faites, n'a été égaré pour assurer aux voyageurs et aux familles tout le confort d'un Hôtel de première classe.

Reconnaissant la bienveillance que le public lui a jusqu'à présent accordée, le Propriétaire redouble d'efforts pour en mériter la continuation.

Des Voitures seront aux débarcadères, des vapeurs et des chemins de fer.

A. BELIVEAU, Propriétaire. Montréal, Juin 19, 1877.

HARPIN & KIERZKOWSKI AVOCATS.

Nous soussignés avons ce jour formé société comme avocats sous le nom de "Harpin & Kierzkowski" et aurons notre place d'affaires à l'ancien bureau de C. Harpin, No. 71 rue Augusta.

Nous donnerons une attention particulière à toutes collections qui nous seront confiées; une remise immédiate sera faite aux clients sur tous les montants collectés.

Nous suivrons régulièrement le Circuit d'Yamaska et la Co. du Magistrat pour la paroisse de St. Ours.

P. A. KIERZKOWSKI, AVOCATS. Sorel, 2 Août 1877.—ua.

MARCHE DE SOREL.

Table listing market prices for various goods in Sorel, including Flour, Beans, and other commodities.

EDOUARD CHÉPEAU, Clerc du Marché. Sorel, 10 novembre 1877.

MARCHE DE TROIS-RIVIERES.

Table listing market prices for various goods in Trois-Rivières, including Flour, Beans, and other commodities.

LUDGER PAGE, Clerc du Marché. Trois-Rivières, 10 novembre 1877.

Prix du Marché de Détail à Montréal.

Table listing detailed market prices for various goods in Montreal, including Flour, Beans, and other commodities.

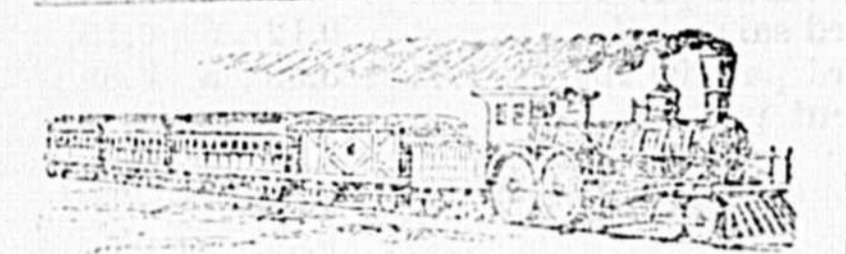


Hotel Richelieu

Coin des rues NOTRE-DAME & St. VINCENT. Vis-à-vis le PALAIS DE JUSTICE, Montreal.

C'est le seul Hôtel de la Ville tenu sur les Plans Européen et Américain. L'Hôtel peut recevoir 200 personnes.

CONDITIONS: Plan Américain, (par jour) \$1.50. Plan Européen, (par jour) \$1.00. Pour une chambre élégamment fournie.



Cie. de Chemin de Fer LA Montreal & Boston Air Line, South Eastn & Passumpsic.

Cette compagnie est sans contredit celle qui parcourt la plus belle route. Ses charrs sont splendides et, sur toute la ligne, il y a des employés qui parlent français et anglais, ce qui est un grand avantage pour les Canadiens qui vont et viennent des Etats-Unis.

Un train part tous les jours de la Gare Bonaventure à Montréal pour les Etats-Unis à trois heures précises pour les différentes places suivantes:

- List of destinations: Boston, Baltimore, Biddford, Brattleboro, Concord, Central Village, Chicopee, Danielsonville, Fitchburg, Fall-River, Great Falls, Grovesendale, Greenfield, Hooksett, Haverhill, Holyoke, Hartford, Jewett City, Keene, Lowell, Lawrence, Manchester, Marlboro, Nashua, Newport, New-Bedford, Norwich, New-London, Northampton, North Adams, New-Haven, New-York, Palmer, Pawtucket, Portsmouth, Providence, Uxbridge, Salem, Springfield, Southbridge, Taunton, Webster, Worcester, Woonsocket, Williamantic, Wyanegon, Walpole, Windhous.

En partant de Montréal à trois heures la nuit, les passagers sont rendus le lendemain matin à toutes les places ci-dessus sans qu'ils aient à changer de char durant la nuit.

Les passagers qui s'en vont aux Etats-Unis par le chemin de fer de la Gare Bonaventure, ont l'avantage de pouvoir aller dans les charrs partant de Sorel, Yamaska, St. David, St. Guillaume, St. Germain, Drummondville et Wickham, tous les jours, et le rs bagages sont chargés à ces stations et remis en bon ordre à l'arrivée de la station des Etats-Unis ci-dessus mentionnées, sans charge extra.

C'est la seule Cie. qui peut évaluer les effets de ces différentes stations.

- List of agents: J. A. Chénave, Julien Valois, Jos. Gaudin, Camille St. Amour, George Cartier, V. Wurtel, Moï Fortier, V. Dessert, M. Maher, St. Germain, M. Bernard, Marchand, John Miller, Drummondville, M. Bédiste, marchand, Wickham, M. Lemard, St. Robert, O. Duray, N. P., St. Ours, J. S. P. Havin, N. P., St. Denis, M. Durocher, N. P., St. Aimé, Michel Lavallée, Berthier, Jos. Grenon et Chs. Coutu, Lanoré, J. B. Marion, St. Robert, L. B. Uguere, Marchand, St. Gabriel, Francis Boussolet, LaBaie, D. Martel.

Bureau à Montréal, 202 Rue St. Jacques. W. Raymond, Agent général des Passagers. Frank Aicex, Agent Vo.

H. E. Folsom, Surintendant. 30 Janvier 1877.—un

A. BARON LAFRENIERE, HUISSIER COUR SUPERIEURE, St. D vid, 9 Mai 1876.—un

SACS Pour envelopper les chapeaux, à vendre à l'imprimerie de LA GAZETTE DE SOREL, Sorel, 25 Avril 1877.

Maisons à vendre. Plusieurs bonnes maisons en bois, sur le terrain de MM. Labelle & Barthe, près du Riche-lieu. Ces maisons seraient faciles à transporter et feraient bien l'affaire de ceux qui ont des lots vacants en arrière de la ville. Pour les conditions, s'adresser aux sous-cripteurs. CYRILLE LABELLE, G. I. BARTHE, Sorel, le 20 Sept. 1876.



CHAUSSURES! DE TOUTES SORTES à très-bon marché.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes, qu'il vient de recevoir son assortiment de Chaussures d'Été.

Chaussures communes et Chaussures de goût, pour Hommes, Femmes, & Enfants. Toutes ces Chaussures, ayant été achetées argent comptant, peuvent être vendues à des prix qui défient toute compétition. Une visite est respectueusement sollicitée au Magasin de

FELIX PLOUF, No. 18, Rue Augusta, EN FACE DU MARCHÉ SOREL, le 1er Mai 1877.—un

MEILLEUR & Cie. ONT TRANSPORTE LEUR MAGASIN AU No. 652, RUE CRAIG, (Près de la Rue Bleury)

LES AUBRONT UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE Poêles, Fournaies, Couchettes de Fer, SOMMIERS A RESSORTS, MATELAC, Réfrigérateurs et Coffres à la glace, Machines à Laver et à Tordre le Linge, Un assortiment général d'ustensiles de Ménage.

Aussi: jets d'eau de toutes grandeurs et qualités. C'est notre maison qui a fourni et posé la plus grande partie de jets d'eau à Montréal. Montréal, le 1er Juin 1875.



DU FER DANS LE SANG Bonne des Forces aux Faibles. Le syrop péruvien, une solution inaltérable du protoxyde de Fer, est combiné de manière d'avoir le caractère d'un aliment, aussi digestible et assimilé aussi facilement au sang que les mets les plus légers.

C'est là, que se trouve le sécret admirable de ce remède, pour la guérison de l'Anémie, des maladies du foie, de l'Hydropisie, de la Diarrhée chronique, des Félons, des Affections nerveuses, des Fièvres froides des Humeurs, des Pertes de vigueur de la constitution, des maladies des reins et de la vessie, des maladies des femmes, et de toutes les maladies, qui trouvent leur cause dans le mauvais état du sang, ou qui sont accompagnées de faiblesse et d'écoulement du système. Entièrement libre d'acide, dans quelle forme qu'il soit, ses effets fortifiants ne seront pas suivis par une réaction correspondante, mais ils resteront en permanence, en communiquant force, vigueur, et une vitalité nouvelle à toutes les parties du système, et en construisant une constitution de fer.

Des milliers de gens ont été transformés par l'usage de ce remède de pauvres et souffrants valetudinaires en autant d'hommes et de femmes robustes, sains et heureux. Et les gens invalides ne sauront pas hésiter raisonnablement à faire l'épreuve de ce remède. Voyez que chaque flacon porte les mots PERUVIAN SYROP, soulés dans le verre. Des brochures gratis. Préparé par SETH W. FOWLE & FILS, Boston. Se à vendre chez tous les pharmaciens. 28 Juillet 1871.—un

Mode d'Automne POUR 1877. Place du MARCHÉ DU SOREL, Place du MARCHÉ DU SOREL.

Le soussigné fournit aux personnes qui le désireront, tous les draps, etc., à meilleur marché que dans tout autre magasin. A. BOUCHER, MARCHAND-TAILLEUR, Sorel, 26 octobre 1872.—lan.



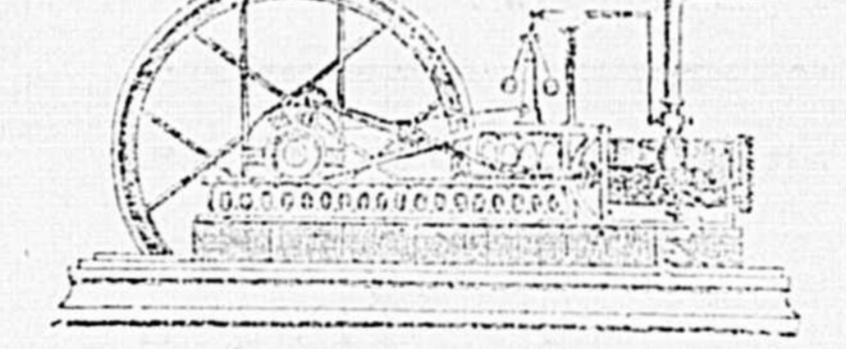
ENSEIGNE DU Cadenas d'Or. Ferronnerie, Coutellerie, Articles Electro-plaques, Corniches et rouleaux pour fenêtres, Baguettes de cadres et d'escaliers, Couchettes en fer battu, Poêles de cuisine et de passage, à bois et à charbon. Aussi agent du célèbre Sapolin pour nettoyer les cuivres, ferronnerie, les vitres, ôter les taches de sur le marbre, etc., etc. L. J. A. SURVEYER, 534, RUE CRAIG, Montréal, 26 juillet 1872.—un.

FORGE. AUGUSTIN PORTELANCE, Rue Charlotte—SOREL.

Le où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales, ainsi que du charbon de forge de première qualité, du fer de toutes espèces et de l'acier. On trouvera aussi des roues de voitures de plusieurs proportions. Ferrures pour bateaux à vapeur, Moulins, etc., et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments, et en général toutes espèces d'ouvrages en fer garantis être de la meilleure qualité possible. Réparation de Bouillottes et tuyaux neufs. Il se flatte de pouvoir mériter une large part du patronage public.

Augustin Portelance, Sorel, 15 Octobre 1832.—lan.

ELZEAR DROLET, CARROSSIER, Sorel.



Informe le public en général qu'il est devenu propriétaire de l'ancien établissement de M. Hubert Drolet, et qu'il aura constamment en vente un grand nombre de VOITURES D'HIVER ET D'ÉTÉ.

faites avec toute l'élégance voulue et d'après les modèles les plus recherchés.

Il est prêt à faire toutes espèces de voitures sur commande suivant le goût des gens. Il ose compter sur un encouragement libéral de la part de tout le public, et il l'espère que les anciennes pratiques de M. Hubert Drolet lui continueront leur patronage. Ses prix seront modérés, et ses conditions faciles.

Ainsi, que tous ceux qui ont besoin de BELLES ET BONNES VOITURES, s'empresent de visiter l'établissement de ELZEAR DROLET, Rue CHARLOTTE, Sorel 10 juillet 1872.—un



MAGASIN de PEINTURE HUILES, Etc, Etc

Le soussigné, tout en remerciant les amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement de Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, Glaces de Miroirs, Teintures, Coal Tar, Ciment, Plâtre pour le terre, Lampes, Cheminées de Lampes MONTREAL 330, RUE ST. PAUL Près de la Rue St. Vincent, A l'Enseigne de la Lampe, du Baril de Peinture et du Pincaeu, etc.

Sollicite de nouveau à faire une visite à son établissement et voir les différentes Peintures, etc., qu'il reçoit actuellement des bâtiments venant d'outre-mer et dont il dispose à très bas prix. J. LÉTOURNEUX, 28 Juillet 1871.—un

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SECHES AU GRAND MAGASIN POPULAIRE 105, 107 ET 109, RUE ST. LA BENT, Coin de la Rue Lagachetiere, MONTREAL.

PRATIQUES, ATTENTION! Vous devriez venir de bonne heure le matin, autrement vous ne pourriez pas vous faire servir, parce que la foule est effrayante, malgré que nous ayons trois magasins réunis en un seul. Tout le monde connaît la quantité de pratiques qui viennent à notre magasin; ainsi prenez notre avis et venez de bonne heure le matin et vous éviterez la foule. VENTE ÉPOUVANTABLE! Cette vente sera bien considérable, parce que beaucoup de marchands, qui sont jaloux de notre succès, font tout leur possible pour vendre plus bas que nous, mais ils feraient tout aussi bien d'essayer d'arrêter le fleuve St. Laurent que d'essayer à vendre à meilleur marché que nous.

EN MAINS! Nous tenons le commerce de la ville en mains, et nous désirons le garder; cela nous a coûté beaucoup de trouble pour l'obtenir en conséquence, nous ne nous en départirons pas aisément.

GRANDES AVANTAGES! Nous offrons maintenant des avantages exceptionnels; nous sommes capables de vendre bon marché. — Personne n'est obligé d'acheter; tout ce que nous demandons, c'est de venir et de voir nos prix. LE MASSACRE! Cette liste demande à être lue attentivement. Alpaca Noir! Alpaca Noir! 119,735 VALANT D'ALPACA NOIR sont à vendre. Nous avons acheté l'assortiment complet d'un marchand d'Alpaca Noir. Nos Alpaca sont excessivement bas. Il domine d'ailleurs de tous les autres, dans le commerce. Voyez. Très bel Alpaca Noir, seulement 9c la verge. Bon Alpaca Noir, seulement 10c la verge. Très bon Alpaca Noir, seulement 12c la verge. Splendide Alpaca Noir, fini en soie, 15c la verge valant le double de l'argent. Très bel Alpaca Noir, fini en soie, 20c la verge. Alpaca Noir Extraordinaire, seulement 25c la verge. Ce te ligne d'Alpaca Noir à 25c la verge, mérite d'être mentionnée. Il en de pareil ne peut se vendre à Montréal pour le même prix. Cet Alpaca est supérieur à tout autre Alpaca qui se vend 50c et est égal aux Alpaca de 75c dans la ville.

MARCHANDISES D'ENCAIN! Nous avons une quantité considérable de Marchandises d'Encaïn dont nous désirons nous débarrasser; en conséquence, ces marchandises seront vendues à des JOURS SPECIAUX.

Le jour spécial pour les acheteurs de Tanneurs Ouest et d'Hoche-la-ga, est le Lundi. Pour ceux du Faubourg Québec, le Mardi. Pour ceux du Village St. Jean-Baptiste, le Mercredi. Pour ceux du Griffintown, le Jeudi, pour les gens de la campagne, le Vendredi, et pour tout le monde, le Samedi.

Rappelez-vous que l'endroit s'appelle Le Grand Emporium de Marchandises sèches. 105, à 109 RUE ST. LAURENT, COIN LAGAUCHETIERE. MONTREAL. J. CARROLL & CIE. Sorel, 7 juin 1877.

Avis de Déménagement. MM. GAUCHER & TELMOSE, IMPORTATEURS, MONTREAL.

Nos. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent, Nos. 197 197 1/2 et 199—rue des Commissaires. On ils continueront le commerce d'Épiceries, Vins, Spiritueux, Provisions, Farine, Lard, Saïndoux.

Messieurs les Marchands, Hôteliers et Bourgeois de la ville et de la campagne, sont spécialement invités à venir visiter leur assortiment, qui sera des plus considérables et à des prix très-bas. 17 Mars 1875.—un.

ADRESSES D'AFFAIRES. U. P. P. CARDIN, Notaire, No. 74, RUE AUGUSTA, Sorel, 16 avril 1873.—jno.

A. E. GENEREUX, HUISSIER, Bureau à Berthier (Vilho), 22 février 1868.—lan

A. E. BRASSARD, AVOCAT ET SYNDIC OFFICIEL Pour le District de Richelieu. Bureau No. 25, Rue George, à quelques pas du Carré Royal, SOREL.

M. Brassard, de la ci-devant société Barthe & Brassard, suivra régulièrement toutes les Cours du District. Son bureau sera actuellement ouvert de 8 à 5 p. m. Il s'est assuré les services d'un comptable d'expérience pour les affaires de faillite, et toutes affaires en collection qu'on voudra lui confier seront réglées dans le plus court délai. Sorel, 26 juin 1877.—jno.

DIDACE GUEVREMONT, HUISSIER De la Cour Supérieure pour le District de Richelieu. Bureau à Sorel, au Bureau du Sheriff. Sorel, 16 Dec. 1876.—na.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la société qui a existé jusqu'à ce jour entre les soussignés, comme avocats et procureurs en loi, est actuellement dissoute de consentement mutuel. M. Barthe est seul chargé de régler les affaires pendantes, au bureau de la ci-devant société, Rue George, No. 8. G. I. BARTHE, A. E. BRASSARD, Sorel, le 18 Juin 1877.

G. I. BARTHE, AVOCAT, Sorel. M. Barthe annonce au public et à ses amis qu'il a repris activement la pratique de sa profession comme avocat. Il se a son bureau chaque jour de 9 heures à midi, et de 2 à 4 heures. Toutes les collections qui lui seront confiées seront réglées suivant les instructions qu'il recevra et un compte-rendu sera aussitôt fait, de même qu'une attention suivie sera donnée à ceux qui voudront bien lui confier leurs affaires. G. I. BARTHE, No. 8, Rue George, au ci-devant bureau de Barthe & Brassard. Sorel, le 19 Juin 1877.



LA PLUS GRANDE Merveille des Temps Modernes PILULES ET ONGUENT DE HOLLOWAY.

CES PILULES purifient le sang, corrigent tous les désordres du foie, de l'estomac, des reins et des intestins et sont inimitables dans toutes les maladies naturelles des femmes. L'ONGUENT est le seul remède certain pour mal aux jambes, vieilles blessures, plaies et ulcères, qui durent depuis n'importe quel temps. Il n'y a pas d'égai pour la Bronchite, la Diphtérie, le Rhume, les Frissons, la Goutte, le Lumbago et toutes les maladies cutanées. MÉRIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS VUS ET DÉFIEZ-LES.

Je crois de mon devoir de dire que mes pilules et mon onguent ne sont ni manufacturés ni vendus en aucune partie des États-Unis. De malheureuses imitations des Pilules et de l'Onguent de Holloway sont manufacturées et vendues sous le nom de Holloway et Cie., par J. F. Henry, Curran & Cie, droguistes de New-York, avec une prétendue marque de commerce.

Il y a aussi un Joseph Haydock, de New-York, qui fait passer une contrefaçon de sa propre préparation sous le nom de Holloway & Co., ayant pour marque de commerce un croissant et un serpent; McKessen et Robbins, de New-York, sont agents pour la même contrefaçon. Ces gens, pour mieux tromper, mettent impudemment le public en garde contre les contrefaçons, dans le petit livret de prescriptions attaché à ces remèdes, qui sont elles-mêmes de viles imitations. Des vendeurs sans scrupule les obtiennent à très-bas prix et les vendent au public en Canada comme mes propres pilules et onguent. J'en appelle sérieusement et respectueusement au clergé, aux mères de familles et aux autres dames, et au public en général de l'Amérique Britannique du Nord, et les prie de vouloir bien dénoncer cette fraude.

Les acheteurs devraient toujours voir au flacon sur les mots ou Boîtes, si l'adresse n'est pas 533, rue Oxford, Londres, il y a contrefaçon. Chaque pot et boîte de mes vraies remèdes porte l'étiquette du gouvernement britannique avec les mots: "HOLLOWAY'S PILLS & OINTMENT, LONDON," gravés dessus. Sur le flacon est l'adresse 533, rue Oxford, Londres, où elles sont seules fabriquées.

Ceux qui pourraient avoir été trompés par des vendeurs de faux "Pilules et Onguent de Holloway," et les aurait pris pour un peu de fausse, seront amplement remboursés, s'ils m'en communiquent les détails, et leur nom ne sera jamais divulgué. (Signé) THOMAS HOLLOWAY, Londres, 1er Janvier 1876.

La Gazette de Sorel JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN. Publie les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine, en la Ville de Sorel, No. 17, Rue Georges, dans le District de Richelieu, par G. I. BARTHE, Ecr., Propriétaire, et JOS. A. CHÉNEVERT, Imprimeur. Domiciliés No. 36 et 75, Rue King (Du Roi).

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis en refusant la GAZETTE à leur Bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquiescer les arrérages, s'il y en a.

Toutes correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur en chef, G. I. Barthe, Ecr., affiliées et munies d'une signature responsable. Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront considérées comme annonces et chargées à tant la ligne.

Abonnement: EDITION SEMI-QUOTIDIENNE Pour douze mois \$3.00 Pour six mois 1.50 EDITION HEBDOMADAIRE (le Samedi) Pour douze mois \$1.00 Pour six mois 0.5 aucun abonnement pour moins de 3 mois.

Les personnes payant un an d'avance à l'Édition Semi-Quotidienne auront droit à un Volume valant \$1 comme prime.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont taxées sur type Breviéri. La 1ère insertion par ligne \$0.1 Les insertions subséquentes par ligne 0.02

Une annonce d'une colonne avec copie de son pour l'année \$50.00 de do un 4 colonne pour l'année 30.00 de do un quart de do 15.00

Une annonce d'un carré sur deux colonnes, pour un an avec condition \$30.00 de do pour six mois do 18.00 de do pour trois mois do 10.00

Une annonce d'une colonne pour un mois, avec condition \$12.00 de do une demi-colonne un mois, do 7.00 de do un quart de do do 5.00

Adresse d'affaire, pas plus de 6 lignes, pour un an \$5.00

La circulation de La Gazette est aujourd'hui de près de 1,900 et le public trouvera son avantage en annonçant aux conditions ci-dessus. Aucune annonce ne sera insérée si l'autre conditions.

Toute annonce sans condition sera insérée jusqu'à contre-ordre, à 3 cts. et 2 cts. la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit. On accorde aux praticiens de leur journal. 9 to 17 mars 1875.